

AVENANT N° 4
CONVENTION VILLE/ATOUPS VILLE
POUR LE FONDS D'INITIATIVES JEUNES

Monsieur Bertrand RINGOT, rappelle au conseil municipal les délibérations en date du 30 novembre 1998, du 30 avril 2008, du 1^{er} juillet 2014, du 1^{er} juillet 2020 et du 18 novembre 2020 relative à la gestion du Fonds d'Initiatives Jeunes par l'association Atouts Ville.

Il est aujourd'hui proposé de revoir la composition de la commission qui attribue les aides financières comme suit :

- La Présidente d'Atouts Ville
- 1 représentant d'Atouts Ville
- 1 représentant de la Mission Locale
- La Présidente de la commission « Jeunesse »
- 1 représentant élu de la commission « Jeunesse »
- 1 représentant non élu de la commission « Jeunesse ».

Il est proposé d'autoriser la signature d'un avenant n°4 à la convention afin d'intégrer ces modifications.

Les autres clauses de la convention restent inchangées.

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer l'avenant n°4 à intervenir ;
- **ADOpte.**
- **ABSTENTIONS : 5**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 08 AVRIL 2026
POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,


Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,




Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 10 AVR. 2026

Mis en ligne sur le site de la Ville le 10 AVR. 2026

Conseil Municipal convoqué le : 02 avril 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MERCREDI 08 AVRIL 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Aurore DEVOS, Madame Christelle DENEUVILLE, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Monsieur Daniel BOLLE, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVYLLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany GERAERT, Conseillers Municipaux.

Démissionnaire :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.



**AVENANT N° 4
CONVENTION VILLE/ATOOTS VILLE
POUR LE FONDS D'INITIATIVES JEUNES**

Entre

La Ville de Gravelines, représentée par son Maire, Monsieur Bertrand RINGOT, en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du **8 avril 2026**.

D'une part,

Et

L'association ATOOTS VILLE,
Représentée par sa Présidente, Madame Françoise PAILLART

D'autre part,

PREAMBULE

Il est ici rappelé, la convention en date du 11 Décembre 1998 par laquelle la Ville a confié la gestion du Fonds d'Initiatives Jeunes à l'Association ATOOTS VILLE, les avenants n° 1, n°2 et n°3 en date respectivement du 30 avril 2008, du 1^{er} juillet 2014 et du 18 novembre 2020, relatifs à la composition de la Commission.

CECI RAPPELE, IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 : la composition de la commission est modifiée comme suit :

La Commission est composée des 5 personnes suivantes :

- La Présidente d'Atouts Ville
- 1 représentant d'Atouts Ville
- 1 représentant de la Mission Locale
- La Présidente de la commission « Jeunesse »
- 1 représentant élu de la commission « Jeunesse »
- 1 représentant non élu de la commission « Jeunesse ».

Article 2 : Les autres clauses de la convention restent inchangées.

Fait à GRAVELINES le

La Présidente
de l'Association

Le Maire

Françoise PAILLART

Bertrand RINGOT